

Ce produit est Autorisé d'Emploi GRDF et conforme à la fiche MRAC-715



GENERALITES :

Ce flexible n'est autorisé que dans le cadre

- 1) D'opération de maintenance ou rénovation partielles.
- 2) Défini par l'enceinte du poste et hors sol.
- 3) De la distribution des fluides gaz combustible du groupe 1 de la directive 2014/68/UE.

VÉRIFICATIONS AVANT MONTAGE :

- 1) Lors du choix d'implantation, les situations engendrant des torsions importantes du flexible sont à éviter.
- 2) Vérifier les conditions d'utilisation :
 - Pression maximale de service 25B
 - Plage de température : -20°C à +80°C
 - DN adapté à la pression de manière à limiter le débit d'échappement de gaz en cas de rupture et robinet d'isolement le plus près possible de l'origine du piquage.

POSE DU FLEXIBLE :

- 1) Lors de la pose, toute détérioration de tout ou partie du tuyau flexible nécessite son remplacement, par ailleurs, **toute modification** du flexible est interdite.
- 2) Les assemblages des embouts doivent être réalisés par des raccords type « raccord à compression », **Éviter toute torsion du flexible lors du sertissage.**

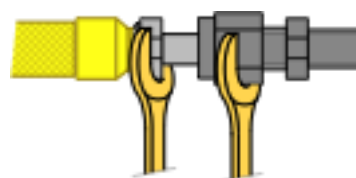
Enfiler le raccord sur l'embout



Serrer manuellement l'écrou



Visser l'écrou avec clé et contre-clé



- 3) Ne jamais relier deux flexibles bout à bout.
- 4) La mise en forme du flexible doit être réalisée manuellement, l'utilisation d'outils peut détériorer la protection du flexible.
- 5) Rayon de cintrage minimum : **38 millimètres** mesure réalisée à l'axe du flexible. Une partie droite de 70mm de l'extrémité du raccord est nécessaire avant cintrage

